

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 39 + 16 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : Mme A. LEIPP

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : MM. T. SPACH, J.-M. ERTZ - Suppléant -, P. MICHEL, S. FATH, F. STAATH, D. ETTER, M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, MM. J.-M. FISCHBACH, J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. C. WINDSTEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, M. J.M. HOERTH, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.-L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, MM. C. DORSCHNER, J.-M. REICHHART.

EXCUSES : Mmes L. JOST-LIENHARD, D. HAMM - Pouvoir à M. D. ETTER -, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. GANGLOFF -, Mme L. MEHL - Pouvoir à M. F. STAATH -, MM. M. MEYER - Pouvoir à M. S. FATH -, F. ENSMINGER - Pouvoir à M. P. MICHEL, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, M. G. REUTENAUER, Mmes C. MUNSCHE - Pouvoir à Mme E. BECK -, S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, MM. S. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, G. HALTER - Pouvoir à M. A. DANNER -, Y. KLEIN, H. STEGNER - Pouvoir à M. T. SCHINI -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. E. WAGNER -, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. A. SPAEDIG -, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.-C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. J.-M. REICHHART -.

Délibération n°7 : Signature d'un bail dérogatoire avec la SAS TRACES VOSGES DU NORD pour la location d'un local de la Maison des sports et loisirs de nature à La Petite Pierre

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu l'article L145-5 du Code de commerce,

Vu les propositions du Président,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* de LOUER un local de la Maison des sports et loisirs de nature à La Petite Pierre à la SAS TRACES VOSGES DU NORD aux conditions fixées par le bail dérogatoire annexé à la présente délibération ;

* d'AUTORISER le Président ou son représentant à signer ce bail ainsi que tout avenant et document se rapportant à la présente délibération.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Anastasia LEIPP
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président